

Zeitschrift: Revue Militaire Suisse
Herausgeber: Association de la Revue Militaire Suisse
Band: 94 (1949)
Heft: 8

Titelseiten

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 30.03.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

REVUE MILITAIRE SUISSE

| | | |
|--------------------------------|------------|--------------------------------|
| Pour la Suisse : | | Pour l'Étranger : |
| 1 an fr. 12.— ; 6 mois fr. 7.— | ABONNEMENT | 1 an fr. 15.— ; 6 mois fr. 9.— |
| 3 mois fr. 4.— | | 3 mois fr. 5.— |

Prix du numéro : fr. 1.50

RÉDACTION : Colonel-brigadier **Roger Masson**
ADMINISTRATION : Av. de la Gare 33, Lausanne. Tél. 3 36 33. Chèq. post. II. 5209

ANNONCES : Société de l'Annuaire Vaudois S. A., Rue de la Tour 8, Lausanne

Questions actuelles et futures

LES POSSIBILITÉS DE NOTRE DÉFENSE NATIONALE. ENCORE LA DÉFENSE SUR ZONE.

En somme, dans tous les domaines de la guerre, le problème qui se pose à nous est celui qui s'est posé à David dans sa lutte contre Goliath.

En 1914, il n'y avait pas de différences essentielles entre notre armée et celles des autres pays : infanterie, cavalerie, artillerie organisées sur le même type et dotées d'un armement comparable, peu ou pas d'aviation, pas de chars. Même au point de vue des effectifs la disproportion n'était pas accablante, car le degré de saturation de notre terrain, assez vite atteint, se chargeait de limiter l'emploi des moyens de notre adversaire éventuel.

Après tout, la situation était relativement favorable pour nous.